

<p align="center">COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2018</p>

Le Conseil Municipal a procédé aux délibérations suivantes :

- Le renouvellement du contrat d'entretien de la toiture de la salle polyvalente d'un montant annuel de 562.01 € TTC.
- Le paiement de la facture de l'entreprise Oxbiolab en investissement avant le vote du budget d'un montant TTC de 2 184 € pour l'analyse des boues du plan d'eau.
- L'avancement de grade de 4 agents du service technique et 1 agent du service administratif.
- La poursuite du bail de location de l'épicerie à l'Eurl le Jacquemard jusqu'au 31/05/2018.
- Le départ anticipé avant la fin du préavis du logement de l'épicerie suite à la reprise du commerce.
- La facturation de 280 € à l'entreprise Aunis Etanchéité suite à leur location du gîte.
- La demande de subvention DETR 2018 auprès de la préfecture pour les travaux d'aménagement d'une boucherie.
- Questions diverses.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean LÉGER